



CONSEIL DE QUARTIER LE BLOSNE
JEUDI 14 septembre 2023

Présent.es :

Béatrice Hakni-Robin (Adjointe à la Maire, Élu(e) du Quartier Le Blosne)

Anne ROBERT (Coanimatrice du Conseil de Quartier)

48 personnes présentes (habitants, associations, équipements),

Marie Cotard (Rennes Métropole - développement économique)

Annietha Gastard (Territoires)

Pauline Legal, David Cabon, Christine Vallée, Christophe Béchet (Direction de Quartier - Ville de Rennes)

Excusé.es :

Mireille Garnier (Coanimatrice), Frédéric Mathieu (Député), M. Giudicelli (habitant), Sandrine

Gautier (CDAS), Gabriel Biau (Maison des Squares), Jeanne Dassas (L'Age de la tortue), Hélène

Brethes (Les Cols verts)

Béatrice Hakni-Robin (Adjointe à la Maire, Élu(e) de Quartier Le Blosne) présente :

- **Pauline LEGAL (Chargée de mission Politique de la Ville) qui remplace Agnès DA SILVA**
- **David CABON (Chargé de suivi territorial vie associative pour les quartiers Le Blosne et Pommeraie) qui rejoint la D° de Quartiers Sud Est suite à une réorganisation de la Direction Associations Jeunesse Égalité.**

Dotation Enveloppe quartier - présentation des projets

5 projets ont été déposés, voir le document de présentation suivant [ce lien](#) 🗨️

Répartition du solde de la dotation quartier

Solde à répartir 4300€, somme des demandes 6700€

Après présentation des projets et échanges avec la salle :

Bulletins exprimés : 32

19 bulletins expriment un avis favorable pour tous les projets :

Kouliballets : 27 Favorables, 4 Ne Se Prononce Pas

Monopulpo : 23F, 8NSPP

Cols verts : 28F, 3NSPP

Coriaces : 25F, 6NSPP

Béton Caverne : 23F, 1 Défavorable, 5NSPP

Les observations recueillies soulignent tout l'intérêt des projets artistiques (arts plastique, théâtre, danse) ainsi que les projets qui permettent de sensibiliser aux enjeux de l'environnement.

Regrettent parfois le niveau de l'enveloppe affectée pour les financer (il existe toutefois comme précisé en séance d'autres sources de financement qui abondent également certains projets ou d'autres projets de quartiers)

À noter qu'un seul avis défavorable a été exprimé sur l'ensemble.

NDLR : cette possibilité d'avis défavorable a été maintenue pour permettre d'exprimer un désaccord. Il n'y a aucun précédent de projet éliminé par des habitants et la bienveillance vis-à-vis des projets présentés l'a toujours emporté.

À noter que lorsque aucune case n'a été cochée sur un projet, l'avis a été comptabilisé comme "ne se prononce pas".

La répartition est la suivante :

- Kouliballets 900€
- Monopulpo 1000€
- Cols verts 1000€
- Coriaces 700€
- Béton Caverne 700€

Soit 4300€ / fin de l'enveloppe 2023

Affectations en baisse P/R aux demandes initiales pour coller au solde de l'enveloppe

Une remarque sur le montant dérisoire de l'enveloppe quartier qui permet de l'animation dans le quartier par rapport au montant accordé à la bétonisation du quartier.

Mme Hakni-Robin reconnaît le montant limité de cette enveloppe mais rappelle que des équilibres sont à trouver, la ville soutient les associations, des projets de quartiers (plusieurs lignes budgétaires existent pour cela) mais l'objectif c'est aussi de loger les habitants dignement d'où les constructions, les logements et les réaménagements opérés dans le quartier. Dernièrement c'est 330 étudiants qui ont été accueillis dans une nouvelle résidence étudiante sur la Place Jean Normand.

Présentation du projet de Cité artisanale (sur l'ancien centre commercial Torigné)

Présentation par Annietha GASTARD pour Territoires et Marie COTARD pour Rennes Métropole

Voir le document de présentation en suivant [ce lien](#) 

La question du devenir des artistes résidents qui sont accueillis avant la phase de travaux a été posée. Madame Hakni Robin répond qu'il existe un lieu dédié : la Cité Pierre Louaïl, et différents lieux sont proposés régulièrement dans la Ville pour ce type d'accueil dans les sites en attente de travaux.

❑ Enquête publique concernant la Déclaration d'Utilité Publique du projet de revitalisation artisanale et commerciale du Blosne Est

(Pour info, non abordée en séance)

Une enquête publique conjointe concernant la Déclaration d'Utilité Publique du projet de revitalisation artisanale et commerciale du Blosne Est va se tenir du 25 septembre au 27 octobre. L'objectif de l'enquête est de permettre au public de prendre connaissance des enjeux du projet et de s'exprimer sur le sujet avant une décision préfectorale (favorable ou pas).

L'obtention de cet arrêté préfectoral permettra d'engager des expropriations dans le cas où des accords amiables ne sont pas possibles.

Le dossier sera mis à disposition à la maison du projet du Blosne et au service droit des sols de Rennes Métropole, 1 Place de la communauté, durant la durée de l'enquête (aux heures d'ouverture).

Le Commissaire enquêteur recevra le public les samedi 30 septembre, lundi 2 octobre et mercredi 18 octobre à la maison du projet ainsi que le vendredi 27 octobre à Rennes métropole.

Si des membres du Conseil Citoyen le souhaitent, il se rendra disponible pour une rencontre, sur rendez-vous, y compris en dehors de ces créneaux (demande à exprimer auprès de la Maison du Projet ou de la Direction de Quartier)

❑ Point centre commercial Italie :

PROPRETE : paroles des habitants

- Beaucoup de détritiques jonchent le sol et espaces verts, du square de Sétubal jusqu'à la mosquée, allée du Gacet, allée de Berne.
- L'allée centrale sous la verrière est toujours sale
- Les terrasses se développent sans contrôle
- Les descentes de caves des copropriétés servent d'urinoirs (possibilité d'installation de toilettes publiques ?)
- Les poubelles entreposées à l'arrière des cellules commerciales servent aux dealers pour barrer les accès aux policiers, pourquoi ne sont-elles pas remisées ?
- Déballage des commerçants ou encombrement sur la nouvelle voie piétonne côté parking
- Les commerces intéressants s'en vont
- Demande de suppression de la verrière
- Qui est propriétaire de ce centre commercial ?

👉 Réponse de Madame Hakni Robin :

- La complexité de ce centre commercial en terme de responsabilité complique les interventions de la Ville, seule la galerie (sol et couverture) et la nouvelle voie piétonne devant les commerces côté parking appartiennent à la Ville de Rennes, le centre commercial est constitué en copropriétés (15 copropriétaires). L'allée située devant les commerces côté parking appartient à la copropriété.
- La verrière est constitutive de l'ensemble de la structure, elle ne peut pas être retirée. Par ailleurs l'évacuation de l'eau de pluie au sol n'est pas prévue, compte tenu de cette configuration.
- Le sol de la galerie est nettoyé chaque jour par la Ville de Rennes (y compris le dimanche depuis 2 ans)

- Le propriétaire du kebab situé au milieu de l'allée a acheté un karcher pour compléter le nettoyage
- Il est très difficile pour les services dans ces conditions de suivre le niveau des incivilités
- Actuellement les moyens financiers sont alloués à la ZAC Blosne Est, les moyens d'agir sont très limités. Les travaux de réflexion du projet du Blosne Ouest n'en sont qu'au tout début. La transformation globale du Centre Cial ne sera engagée qu'après 2030.

CONTEXTE GENERAL : paroles des habitants

- Les dealers sont de plus en plus nombreux
- Ils vendent en toute impunité
- Extension de leurs points de vente le long de l'allée centrale, ils sont à présent devant l'Intermarché
- La Police passe régulièrement, cela entraîne des nuisances sonores (cris des dealers) sans résultat car 10 mn après ils ont repris leurs commerces.
- Nuisances sonores nocturnes Allée du Gacé, Allée de Berne liées à cette présence
- Pas de passage de policiers pour appliquer l'amende forfaitaire délictuelle pour les consommateurs
- Les dealers narguent, voire menacent les habitants qui osent les interpeller, les regarder
- Demande d'interventions communes pour enlever les chaises/fauteuils et autres matériels utilisés par les dealers et qui restent dans l'allée ou à proximité
- Places de parking PMR occupées par les dealers
- Sentiment qu'ils sont soutenus par certains commerçants ou bien que les commerçants les laissent s'installer par crainte de représailles.

👉 Réponse de l'élue de quartier :

- La ville constate que les dealers gagnent du terrain
- Nous devons nous appuyer sur les moyens de la Police Nationale pour intervenir à ce sujet, qui relève des services de l'Etat
- L'élue de quartier peut faire le relais entre les habitants, les services municipaux et l'élue en charge de la sécurité pour transmission aux services de l'Etat,
- Les paroles exprimées ce soir par les habitants seront remontées au niveau des services et autorités compétentes, et dans les différentes instances à notre disposition pour en échanger.
- La Ville de Rennes en tant que propriétaire de l'allée centrale s'engage à voir ce qui peut être à nouveau amélioré en lien avec les commerçants.

Cet échange se termine par l'intervention d'une habitante qui dit que les habitants sont écoutés, entendus, mais que pour eux rien ne change... ils ne se sentent pas protégés et se sentent vulnérables.

Ils sont déçus, tristes mais aiment leur quartier, le mélange des cultures.

La dernière phrase revient à cette habitante "si tout le monde y met du sien, on pourrait s'en sortir".